

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 57 (1912)  
**Heft:** 7

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## *Quelques mots sur nos remontes et sur le dépôt de cavalerie.*

Parmi les difficultés auxquelles se heurte l'organisation d'une cavalerie de milices, celles qui touchent à sa remonte sont des plus sérieuses.

Dans notre armée, elles sont encore aggravées par le fait que nous sommes entièrement tributaires de l'étranger. Nous pouvons donc nous attendre à voir se tarir les sources d'où nous tirons nos remontes à un moment où nous aurions le plus besoin de chevaux, c'est-à-dire lors d'une mobilisation.

Cette situation, à laquelle nous ne pouvons rien changer, doit au moins nous engager à prendre les mesures nécessaires pour nous constituer une certaine réserve.

Les grandes pertes en chevaux survenues lors des dernières guerres et le déchet considérable que nous devons constater après chacune de nos simples manœuvres de paix, ne nous permettent pas de fermer les yeux sur cette question. Nous verrons plus loin la façon dont elle est résolue ; bornons-nous pour le moment à signaler la situation spéciale dans laquelle nous nous trouvons en comparaison des pays voisins qui tous, du plus au moins, trouvent leurs remontes sur leur territoire <sup>1</sup>.

A cette première difficulté d'un ordre général viennent, pour nous, s'en ajouter d'autres, provenant du système des milices. Nous devons, dans nos achats de remontes, nous en tenir à un type et à une classe bien définis, mais pas toujours faciles à trouver ; il nous faut un « porteur de poids » ayant suffisamment de sang ; le cheval léger trop près du sang ne ferait pas l'affaire de nos cavaliers. Nous sommes obligés par consé-

<sup>1</sup> L'Italie cependant importe chaque année un grand nombre de remontes.